
CORRIGÉ

■ Version

Mary, originaire du Nouveau Mexique, est intéressée par un échange de maisons. Cette retraitée aime l'Histoire, elle veut visiter Berlin, elle veut voir où se trouvait le Mur. Pour notre part, nous / Nous, nous voulons aller aux USA, nous habitons dans les environs de Berlin. Cela tombe bien. Nous sommes en décembre et c'est en juillet que nous voulons partir.

Dans les mois suivants, des e-mails / courriels circulent régulièrement entre l'Allemagne et le Nouveau Mexique. On met au point les détails / clarifie / règle les détails : oui, nous voulons / allons aussi échanger nos voitures. Oui, nos assurances-auto sont d'accord. Mary veut arriver la veille de notre décollage / départ en avion.

Lorsque Mary arrive, elle est fatiguée. On abrège / écourte le programme d'échanges d'informations prévu : les poubelles, le chemin du supermarché le plus proche, la machine à laver. Mary nous donne la clé de sa maison, puis disparaît dans sa chambre. Nous ne la verrons plus avant le décollage de notre avion.

Quelques jours plus tard, nous sommes à Santa Fe. La maison de Mary est encore plus belle qu'en photos sur Internet. Partout des post-its / pense-bêtes / informations manuscrites, par exemple le numéro de téléphone du vétérinaire si jamais Mr Darcy, le chat, n'allait pas bien. Mais Mr. Darcy va bien / se porte comme un charme.

Le lendemain arrive un e-mail / courriel. L'été pluvieux en Allemagne ne ménage pas Mary / n'est pas tendre avec Mary / fait bien des misères à Mary / Mary n'est pas gâtée par le temps pluvieux en Allemagne. Elle demande comment on allume le chauffage. « Je n'ai pas apporté assez de vêtements chauds. »

A Santa Fe, nous ouvrons une bouteille de vin blanc sur la terrasse. Au-dessus de la maison, une voûte de ciel bleu / s'étend un beau ciel bleu. Nous sommes heureux.

■ Thème

1. Vor vier Jahren begann in den Industrieländern / in den industrialisierten Ländern eine der schwersten Wirtschaftskrisen der Moderne / der Neuzeit.
2. Diesen Sommer hofft er in München / Er hofft, diesen Sommer in München den griechischen Freund anzutreffen, den er seit seiner Hochzeit nicht wieder gesehen hat.
3. Wegen eines Bahnstreiks haben sie auf ihre Reise ins Rheinland verzichten müssen.
4. Trotz aller ihrer Bemühungen ist es ihnen nicht gelungen, ihr Unternehmen vor der Pleite zu retten.
5. Sobald sie nach Hause zurückkommt / zuhause ankommt, nimmt sie die Lektüre des Romans wieder auf, der sie so sehr fesselt.
6. Sie ist in der Lage / imstande / fähig, von allen Gemälden zu sprechen, die sie in diesem berühmten Berliner Museum bewundert hatte.

7. Es ist wohl der beste Kriminalfilm / Krimi, den ich je im deutschen Fernsehen gesehen habe.
8. Je höher das Ausbildungsniveau ist, desto besser sind die Chancen, einen interessanten Arbeitsplatz schnell zu finden.
9. Bevor ich nach Polen für den Urlaub verreise, wünschte ich, ihr zu ihrem glänzenden / brillanten Erfolg zu gratulieren.
10. Wer weiß, was in diesem fernen Land geschieht / zugeht / vor sich geht, in dem es keine Pressefreiheit gibt / wo die Pressefreiheit nicht existiert?

■ Barème des traductions

VERSION

Une omission, volontaire ou non, est toujours pénalisée comme la faute la plus grave possible. Si une phrase ou un passage n'est pas traduit, on retire le plafond prévu pour la séquence de la version.

Les différentes fautes sont ainsi définies :

- **CS** ou **NS** (contre-sens ou non-sens) : de 4 unités (noyau verbal, petit groupe de mots) de X unités (se référer au plafond)
- **GrFS** : (grave faux-sens) : il ne porte que sur un mot, mais influe sur le sens d'un groupe important ou sur toute la phrase, erreur sur les éléments d'un mot composé : 3 unités.
- **FS** : (faux-sens) : l'erreur est manifeste mais va dans le sens du texte, sans modifier le sens de la phrase. Erreur sur un seul élément d'un mot composé, erreur de mode, omission d'un mot essentiel : 2 unités.
- **Imp.** (impropriété) : traduction imprécise, inexacte, omission d'un mot (souvent d'un adverbe), confusion singulier/pluriel, très mal dit ou charabia : tmd : 1 unité.

N.B. : Erreur de temps : 1 unité, (voire 2, en fonction de l'importance dans le contexte et de l'impact sur la séquence, par exemple emploi fautif de l'imparfait ou du passé simple).

L'orthographe est sanctionnée à raison d'une unité par faute. Seules les erreurs sur les accents graves et aigus et circonflexes sont amnistiées, à l'exception de : a/à ; où/ou ; a dû. Ainsi pour disparaître pas de pénalité.

Les pénalités appliquées au titre de l'orthographe ne sont pas intégrées au total de points par séquence, mais viennent s'ajouter au total des points-fautes.

Ainsi, si on obtient un total de 26 points-fautes pour les séquences et que l'on a 5 fautes d'orthographe, on parvient à un total général de 31 points-fautes. Les pénalités au titre de

l'orthographe ne peuvent pas excéder 2 points sur 20 (par exemple à 8 fautes d'orthographe sur un total de 80 points-fautes).

Le non-respect de la mise en forme (par exemple l'organisation du texte en paragraphes) n'est pas sanctionné. En version, une même faute n'est sanctionnée qu'une seule fois.

THÈME

Voici les différentes catégories de fautes :

4 unités	Séquence incohérente ou dépourvue de sens.
3 unités	Omission d'un mot essentiel (verbe, substantif laissé en blanc). GrFS ou barbarisme sur un terme essentiel. Raccourci inadmissible assimilable à un refus de traduire.
2 unités	Erreur sur un mécanisme : déclinaison, cas après préposition, conjugaison, place du verbe, confusion, faute « grave », terme important très impropre, périphrase très éloignée, omission qui n'affecte pas gravement le sens de la phrase ; erreur de mode.
1 unité	Genre et pluriel des substantifs ; impropriété qui n'affecte pas gravement le sens de la phrase ; rection du verbe, de l'adjectif ou du nom inexacte ; mot estropié ; faute d'orthographe « audible » ; périphrase abusive mais adroite ; mot très approximatif. Erreur de temps : 1 (voire 2 en fonction de l'importance de la faute dans le contexte, si cela affecte le sens d'une séquence). Erreur dans l'usage ou omission des virgules.
0,5 unités	Faute d'orthographe mineure (peu ou pas « audible »). Légère approximation, maladresse.

ESSAIS

La forme est notée sur 12 et le fond sur 8. La norme des 250 mots, avec une marge de 10 %, doit être respectée. C'est pourquoi, une pénalité de 1 point tous les 10 mots manquants au dessous de 225 et au-dessus de 275 est appliquée.

Les candidats peuvent choisir entre deux sujets d'essai. Aussi, s'il s'avère qu'un candidat fait un hors-sujet complet, on lui attribue la note 0 en justifiant dans la marge la décision. En cas de hors-sujet partiel, on réduit de manière significative la note sur 8 attribuée au fond.

RAPPORT

L'épreuve d'Allemand en LV2 a pour ambition de rester accessible pour les germanistes d'aujourd'hui et de permettre à chaque élève, quelle que soit sa section, de composer au mieux de ses possibilités. De l'avis général des correcteurs, elle s'est pourtant révélée convenablement sélective et elle a permis d'utiliser toute la gamme des notes.

La version proposée était a priori très raisonnable, elle pouvait même être considérée comme facile à première lecture, faute de structures complexes. Elle ne comportait qu'une vraie difficulté, la conditionnelle du quatrième paragraphe (« Sollte es Mr. Darcy nicht gut gehen »). Cette structure, trop souvent inconnue, a fait des ravages. Si l'on accepte l'idée que le lexique très courant devait être connu depuis longtemps à ce stade des études – ce qui n'est pas toujours le cas hélas – la version permettait bien de juger la compétence des candidats en traduction, c'est-à-dire la mise en français. Or la qualité de la langue française, les formes verbales et l'orthographe sont vraiment négligées : barbarismes nombreux, multiplication des fautes de langue, tout cela est pris en compte dans la notation.

Le thème est un exercice très scolaire : il ne propose que des variations sur un programme de grammaire bien connu maintenant, que les enseignants expliquent chaque année. Rien de bien nouveau donc dans ce parcours qui se révèle cependant redoutable. Cette épreuve est le point faible des candidats. Si elle permet un diagnostic sur l'assimilation des connaissances, celui-ci est assez sombre : le vocabulaire courant, les déclinaisons, les cas demandés par les différentes prépositions, les verbes forts même les plus répandus sont trop souvent ignorés. On note aussi de nombreuses confusions avec l'anglais sur des mots tels que : als, also, bevor, auf, bei... Le thème est exigeant, c'est vrai, mais il mérite que les candidats y investissent du temps et des efforts, car les progrès dans la maîtrise de la langue qu'il permet rejaillissent aussi sur les essais.

En essai, le sujet 1 a été très majoritairement choisi, et souvent par les meilleurs candidats. Il est vraisemblable qu'il avait été traité en cours. C'est a priori un avantage : le candidat est rassuré, connaît du vocabulaire, dispose d'arguments. Toutefois, cela ne dispense pas d'une analyse des termes du sujet ni de l'élaboration d'une réflexion personnelle, sinon l'étudiant risque de simplement plaquer un développement appris par cœur sans grand rapport avec le sujet. De même, de trop nombreux candidats se sont contentés d'une rétrospective historique de la construction européenne. D'autres, plus inspirés, on fait preuve d'originalité en abordant des aspects culturels ou identitaires, la montée du populisme etc... Les correcteurs ont pu noter, non sans surprise, un euro-scepticisme latent dans certaines copies.

Les candidats se sont sentis moins armés face au sujet 2. Pour trouver un champ lexical familier, certains élèves se sont limités aux questions environnementales, ce qui était regrettable car trop restrictif. Toutefois, ce sujet a aussi donné lieu à de belles réussites.

Une nouvelle fois, on ne saurait trop recommander aux élèves de bâtir une vraie réflexion personnelle, même si elle s'appuie sur les acquis du cours, de construire une argumentation, de l'illustrer d'exemples précis et de ne pas hésiter à prendre position.